Sud-Ouest – 1er juillet 2020

Le développement durable s'organise

CONSEIL DÉPARTEMENTAL La session qui démarre à La Rochelle, lundi, sera l'occasion de voter les axes stratégiques du futur schéma

Alain Babaud
a.babaud@sudouest.fr

Le deuxième tour des élections municipales a mis en lumière, s'il en était besoin, à l'échelon national, la montée en puissance des préoccupations écologiques chez les Français. Un souci du développement durable que le Conseil départemental de Charente-Maritime intègre à ses politiques depuis déjà plusieurs années. Mais la session qui démarre lundi, à La Rochelle, sera l'occasion de franchir un nouveau palier. Le 22 mars, l'assemblée départementale a en effet voté le principe de l'élaboration d'un schéma de développement durable à l'échelle de la Charente-Maritime qui intègre un volet spécifique au mix énergétique.

Lionel Quillet, premier vice-président départemental en charge de ce gros dossier, explique qu'il s'agit de « définir une stratégie à dix ans » et d'activer « un plan d'actions opérationnel ». Un diagnostic a été réalisé autour de cinq axes majeurs : « le bien-être et l'épanouissement de tous », « la mobilité durable », « la santé et l'environnement », « l'adaptation aux changements climatiques » et « la transition énergétique ». Le projet définitif doit être validé au printemps prochain. Mais Lionel Quillet relève que la crise du Covid-19 « a profondément modifié nos comportements et les attentes de nos concitoyens ».

De nouveaux itinéraires vélos vont voir le jour. ARCHIVES J.-C. SOUNALET

Des itinéraires cyclables

Le Département va donc s'atteler dès à présent à « trois thèmes véritablement mis en lumière pendant le confinement ». Le télétravail de ses agents, d'abord. Ils étaient 37 à le pratiquer avant le 15 mars et jusqu'à 1 600 durant la crise. Il s'agit, aujourd'hui, de définir les conditions d'un télétravail durable « de masse ». L'interdiction des plages a également favorisé l'émergence d'une biodiversité qu'il convient, aujourd'hui, de protéger. Un travail de poursuite de l'inventaire « des enjeux écologiques de haut de plage » et de réalisation d'un guide a démarré. Enfin, l'institution veut accompagner la nouvelle impulsion donnée à la pratique du vélo par la création de nouveaux aménagements cyclables performants, notamment le long du réseau routier départemental.